

Le 11 mars 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 11 mars 2025 à 19 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Bourdeau, maire

Madame Nathalie Perreault, conseillère

Monsieur Julien Leclerc, conseiller

Madame Cheryl Brazeau, conseillère

Monsieur Ian Gray, conseiller

Madame Isabel Boulay, conseillère

AUSSI PRÉSENTES

Madame Isabelle Perron, directrice générale et greffière-trésorière

Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe et greffière

ABSENTE

Madame Josée Paquette-Bougie, conseillère

2025-03-031

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 11 mars 2025 à 19 h 30.

ADOPTÉE

MOT DU MAIRE

2025-03-032

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 11 mars 2025 soit et il est, par les présentes, adopté en y retirant l'item suivant :

- CONTRAT DE SERVICE / VÉRIFICATION ANNUELLE DE LA PRÉCISION DES SYSTÈMES DE MESURES DE DÉBIT À LA STATION DE POMPAGE

ADOPTÉE

Le 11 mars 2025

2025-03-033 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2025**

Il est PROPOSÉ par madame Cheryl Brazeau
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2025 sans modification.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

2025-03-034 **ÉCOLE SECONDAIRE DU CHÊNE-BLEU / ÉVÉNEMENTS DE FIN D'ANNÉE / AIDE FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière formulée par l'école secondaire du Chêne-Bleu dans le cadre de la tenue d'événements de fin d'année visant à souligner les élèves méritants de tous les niveaux, ainsi que la fin de la 5^e secondaire pour les finissants;

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 850 \$ soit remis au Centre de services scolaire des Trois-Lacs (CSSTL), selon les contributions choisies par le conseil, à titre de bourses ou dons, en guise de soutien dans le cadre de la tenue de ces événements.

ADOPTÉE

2025-03-035 **APPUI À UNE PÉTITION LANCÉE PAR UN GROUPE DE CITOYENS / RÉVISION DE LA CARTOGRAPHIE DES ZONES INONDABLES**

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a proposé trois nouveaux règlements le 19 juin 2024, notamment sur la délimitation des zones inondables et l'encadrement des ouvrages de protection contre les inondations, dont les consultations ont pris fin le 17 octobre 2024;

CONSIDÉRANT que les changements proposés auront des impacts majeurs sur la valeur des résidences des citoyens, leur assurabilité et sur la possibilité de renouveler leur hypothèque;

CONSIDÉRANT que la protection permanente collective est primordiale pour permettre aux services incendies, policiers et ambulanciers d'assurer la protection des citoyens;

CONSIDÉRANT que plusieurs mesures de protection individuelles et collectives ont fait leurs preuves lors d'inondations précédentes, au Québec et ailleurs dans le monde;

CONSIDÉRANT qu'un groupe de citoyens se mobilise pour demander des modifications aux projets de règlements proposés par le MELCCFP;

Le 11 mars 2025

CONSIDÉRANT que ce groupe a lancé une pétition sur le site de l'Assemblée nationale;

CONSIDÉRANT que Terrasse-Vaudreuil est une des municipalités touchées par les modifications apportées par la nouvelle cartographie des zones inondables;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Terrasse-Vaudreuil soutient les objectifs des démarches du groupe de citoyens;

Il est PROPOSÉ par madame Cheryl Brazeau
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'APPUYER le groupe de citoyens dans ses demandes de modifications des projets de règlement sur la cartographie des zones inondables;

D'INVITER les citoyens de Terrasse-Vaudreuil à signer la pétition Révision de la cartographie des zones inondables sur le site de l'Assemblée nationale;

D'INVITER les municipalités touchées par la nouvelle cartographie des zones inondables à adopter une résolution d'appui;

DE REMERCIER le groupe de citoyens pour ses efforts;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, à la députée de Vaudreuil, à l'Union des municipalités du Québec et à la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉE

2025-03-036

MESURES AFIN DE FAVORISER L'ACHAT LOCAL DANS UN CONTEXTE DE TARIFS DOUANIERS AMÉRICAINS

ATTENDU QUE l'imposition de tarifs douaniers par les États-Unis pourrait occasionner des dommages significatifs à l'économie locale;

ATTENDU QUE pour réduire ce risque, il est primordial de réduire la dépendance à l'approvisionnement et au marché américain;

ATTENDU QU'un soutien financier aux entreprises locales sera nécessaire pour qu'elles puissent diversifier les marchés d'exportation et pour renforcer les chaînes d'approvisionnement québécoises;

ATTENDU QU'à l'instar du gouvernement du Québec, la municipalité de Terrasse-Vaudreuil souhaite être en mesure de favoriser les biens et les services québécois ou autrement canadiens et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec ou ailleurs au Canada;

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de Terrasse-Vaudreuil :

- Adopte des mesures en matière de gestion contractuelle afin de favoriser les biens et les services québécois ou autrement canadiens et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec ou ailleurs au Canada;
- Adopte une politique d'approvisionnement et d'achat local.

ADOPTÉE

Le 11 mars 2025

2025-03-037 **COMITÉ SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE PROCÉDER à la dissolution du comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels faisant référence à la résolution numéro 2022-09-112 laquelle est par la présente abrogée.

ADOPTÉE

2025-03-038 **APPROPRIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ AFFECTÉ – JEUNESSE**

ATTENDU l'excédent accumulé affecté pour la jeunesse;

ATTENDU l'analyse des dépenses effectuée par le conseil;

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE TRANSFÉRER de l'excédent accumulé affecté – jeunesse poste budgétaire 59-131-20 un montant de 2 236 \$ au Fonds général budget de fonctionnement 2024 détaillé comme suit :

Poste budgétaire	Titre	Montant
02-701-90-970-20	Politique d'aide financière aux activités pour la jeunesse	1 486 \$
02-701-90-970-25	Soccer amical Terrasse-Vaudreuil	500 \$
02-701-90-975-00	Contribution – projet jeunesse	250 \$
	Total	2 236 \$

ADOPTÉE

2025-03-039 **ABROGATION DE LA RÉOLUTION 9805184 (BON DE COMMANDE – ACHAT INFÉRIEUR À 50,00 \$)**

Il est PROPOSÉ par monsieur Ian Gray
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ABROGER la résolution numéro 9805184 concernant la production de bons de commande pour les achats de plus de 50 \$.

ADOPTÉE

2025-03-040 **LISTE DES COMPTES**

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par la trésorière;

QUE cette dernière soit autorisée à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de trois cent vingt-trois mille neuf cent quarante-quatre dollars et cinquante cents (323 944,50 \$).

ADOPTÉE

Le 11 mars 2025

2025-03-041 **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS / EMBAUCHE TEMPORAIRE / SALARIÉ TEMPORAIRE / JOURNALIER ET/OU ÉTUDIANTS**

CONSIDÉRANT les besoins au sein du Service des travaux publics en ce qui concerne l'entretien des espaces verts;

Il est PROPOSÉ par madame Cheryl Brazeau
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité autorise l'embauche temporaire d'un journalier et/ou d'étudiants pour l'entretien des espaces verts au sein du Service des travaux publics pour la période estivale 2025, selon les besoins du service, et ce, au salaire prévu à l'annexe « B » de l'échelle salariale des employés cols bleus, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur.

ADOPTÉE

2025-03-042 **SERVICE DES LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE / EMBAUCHE TEMPORAIRE / SALARIÉS TEMPORAIRES / PISCINE MUNICIPALE**

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité autorise l'embauche temporaire du personnel à la piscine municipale au sein du Service des loisirs et de la vie communautaire pour la période estivale 2025.

ADOPTÉE

2025-03-043 **LETTRE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL ET LE SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL – CSN / EMPLOYÉ NUMÉRO 372 / AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le maire et la directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, la lettre d'entente à intervenir entre la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil - CSN concernant l'allègement de l'horaire de travail de l'employé numéro 372 dans le but d'un départ progressif à la retraite.

ADOPTÉE

2025-03-044 **RAPPORT ANNUEL 2024 DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

ATTENDU QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, c. S-3.4) prescrit l'obligation, pour toute autorité locale chargée de l'application des mesures prévues au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, de transmettre, au ministre de la Sécurité publique, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et ses projets pour la nouvelle année;

Le 11 mars 2025

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le rapport annuel 2024 relatif au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil;

D'AUTORISER la transmission du rapport annuel 2024 à la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges afin qu'elle le transmette au ministre de la Sécurité publique.

ADOPTÉE

2025-03-045 **DÉPÔT / PROGRAMME DE PRÉVENTION INCENDIE 2023-2033 - MIS À JOUR**

Le conseil prend acte du dépôt du programme de prévention incendie 2023-2033 mis à jour le 4 mars 2025.

2025-03-046 **RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE**

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE PRENDRE acte du dépôt du rapport intitulé « Rapport 2023 sur la gestion de l'eau potable » de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil déposé par la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Isabelle Perron tel qu'approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE

2025-03-047 **ADOPTION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 681 CONCERNANT LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le projet de règlement numéro 681 intitulé :

« Règlement numéro 681 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil ».

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue le 1^{er} avril 2025 à 18 h au centre communautaire aux fins de cette consultation et qu'à cet effet la greffière publie les avis requis;

QUE copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE

Le 11 mars 2025

2025-03-048

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE / CIRCUIT ÉLECTRIQUE / ENTENTES DE PARTENARIAT ET DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT l'existence du Programme d'aide financière d'Hydro-Québec pour l'installation des 4500 bornes de recharge pour les municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil souhaite installer deux bornes sur rue doubles au cours de l'année;

CONSIDÉRANT l'opportunité de profiter du programme d'aide financière pour l'installation de bornes de recharge sur rue et dans un stationnement municipal;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil d'offrir des endroits et des espaces pour faire la recharge de véhicule électrique afin d'offrir un meilleur service de recharge et d'avoir une image environnementale verte;

Il est PROPOSÉ par madame Cheryl Brazeau
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER madame Isabelle Perron, directrice générale et greffière-trésorière à déposer une demande dans le cadre du Programme des 4500 bornes et s'engager à faire si la demande est retenue :

- Signer l'entente de partenariat ou le renouvellement de l'entente de partenariat avec Hydro-Québec pour le déploiement des bornes de recharge du Circuit électrique;
- Signer l'entente de contribution financière du Programme des 4500 bornes;
- Acheter les bornes de recharge auprès du fournisseur de bornes du Circuit électrique;
- Installer les bornes de recharge et soumettre les pièces justificatives dans les douze mois suivant la réception de la lettre de confirmation de la subvention;
- Prévoir les équipes techniques et les sous-traitants nécessaires pour mettre en œuvre le projet;
- Assumer les coûts d'installation des bornes de recharge dépassant le montant de la subvention;
- Maintenir chaque borne de recharge dans un bon état de fonctionnement, et ce, pendant une durée minimale de cinq ans après leur mise en service;
- Payer les frais annuels de gestion globale des équipements;
- Prendre en charge les frais d'entretien et de réparation des bornes au besoin.

D'ABROGER la résolution numéro 2025-01-016 portant sur les mêmes fins.

ADOPTÉE

2025-03-049

OCTROI DE MANDAT / TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par Lavoie électrique inc., 180, chemin de la Rivière, Rivière-Beaudette (Québec), J0P 1R0, pour les travaux de raccordement de deux bornes de recharge pour véhicules électriques, et ce, pour un montant de 11 000 \$, taxes applicables non comprises.

ADOPTÉE

Le 11 mars 2025

2025-03-050

**ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
DU PARC HISTORIQUE DE LA POINTE-DU-MOULIN**

ATTENDU QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil approuve l'entente de partenariat à long terme de consolidation et de développement à intervenir avec la Société de développement du Parc historique de la Pointe-du-Moulin, entente incluant une contribution annuelle de 500 \$ pour les années 2025, 2026 et 2027.

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le maire et la directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, ladite entente à intervenir entre la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et la Société de développement du Parc historique de la Pointe-du-Moulin.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU
JOUR**

2025-03-051

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE LEVER la séance ordinaire du 11 mars 2025 à 19 h 50.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière